



Bruxelles, le 26 janvier 2006  
JE D(2005)

## **COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA REUNION PLENIÈRE DU CLP « 14-05 » DU 11 OCTOBRE 2005**

La réunion est présidée par Mme Isa Birke, qui informe l'assistance que Mme Olga Profili a souffert un accident de la circulation. Elle formule des vœux de prompt rétablissement et indique qu'en conséquence, conformément à la décision prise en bureau, elle assumera la présidence f.f. jusqu'au retour de la Présidente en titre.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Projet de compte rendu de la réunion « 12-05 » du 13 septembre 2005. Pour information, compte rendu définitif de la réunion « 11-05 » du 5 juillet 2005.**

Le projet de compte rendu est adopté.

### **3. Communications du bureau :**

#### Demande PPII pour les sélections EAC

La Présidente informe que le CLP a reçu copie d'une note de M. Van der Pass, Directeur général de la DG EAC, demandant l'attribution de PPII aux personnes ayant participées comme observateurs dans les sélections d'agents contractuels de la nouvelle agence. L'information est passée aux OSP pour en tenir compte dans le cadre des négociations des futures DGE, en précisant qu'il faut tenir compte du travail de toutes les personnes dans tous les panels de sélection lors de l'attribution des PPII, car ce travail a énormément augmenté avec des sélections occupant jusqu'à une semaine entière de travail.

#### Informatisation des élections

La Présidente informe qu'une réunion avec la DG ADMIN va avoir lieu le jour même afin d'assister à Luxembourg à une démonstration du système employé par la BEL.

Elle précise que le système employé utilise le vote à partir du PC individuel, par correspondance, ou par un PC extérieur à la BEI.

Mme Dricot et M. Dias indiquent leur désaccord sur le vote à partir du PC. M. Andreone exprime son souci sur les questions de sécurité de la proposition technique.

La Présidente rappelle que la démonstration prévue est à titre d'information et que le bureau ne manquera pas de faire rapport à son retour.

#### Conférence des comités du personnel des organisations internationales

M. Sebastiani qui a présidé la conférence indique que le dialogue social a été un des points les plus discutés et qu'il semblerait que même à la Commission il serait bien en dessous du niveau souhaitable. Dans certaines organisations il est apparu que les OSP étaient tabou. Il fait circuler des documents sur le dialogue social à la Commission.

#### Ecoles Européennes

M. Vlandas indique que la pétition sur les Ecoles Européennes circule dans toutes les institutions et a reçu déjà 4000 réponses. Le questionnaire sur les Ecoles Européennes lancé par la DG ADMIN qui circule également a recueilli 5500 réponses. Il indique que les Agents Contractuels sont de plus en plus nombreux et que l'impact est énorme sur les Ecoles. Il souligne l'importance de la journée de mobilisation du 25 octobre qui doit être le point culminant des revendications. Il rappelle que deux réunions préparatoires auront lieu le vendredi 14 octobre à 19h00 et le lundi 17 octobre à Ixelles. Il invite toutes les OSP à appuyer le mouvement et à participer aux animations.

Suite à diverses interventions, M. Vlandas indique qu'il est impossible de faire les réunions préparatoires pendant les heures de travail et que la DG ADMIN n'a pas consulté le CLP, les OSP et les APEEE sur le contenu du questionnaire. Il constate que l'enquête aurait été plus utile il y a deux ans.

La Présidente indique que le CLP reviendra sur le sujet et demande la collaboration de tous pour bien préparer la journée du 25 octobre. La réunion plénière du CLP programmée le 25 octobre sera annulée pour permettre à tous les membres du CLP de participer à la journée d'action.

#### **4. Désignations**

La Présidente informe l'assistance que la FFPE a demandé le remplacement de la vice-présidence au CLP de Mme Brigitte Pretzenbacher par Mme Ute Bolduan ainsi que la suppression de la vice-présidence au CCP de Mme Pretzenbacher. Elle rappelle que la question du détachement est une affaire syndicale sur laquelle le CLP ne doit pas se prononcer et que ce n'est pas le premier cas de figure présenté au CLP. Elle demande aux membres du CLP de se prononcer sur l'attribution des vices présidences.

Mme Dricot indique que nous sommes tenus de respecter les règles mais remarque que celles-ci manquent d'humanité.

M. Mazza rappelle que chacun est libre de voter pour ou contre.

Mme Pretzenbacher indique que la FFPE a mis fin illégalement à la procédure interne de règlement des litiges et qu'elle entame une procédure contre le harcèlement. Elle indique en outre qu'elle a pris rendez-vous chez M. Chêne,

Directeur général de la DG ADMIN. Elle conclut que cette situation est un règlement de compte dont elle est la victime.

Mme Lipton souligne que s'il s'agit d'une procédure de harcèlement, toutes les personnes qui ont connaissance de faits doivent en témoigner.

M. Sebastiani indique que nous vivons une situation difficile car le CLP n'est pas une commission des litiges. Il souligne que chacun est libre d'adopter ou de rejeter la procédure mais que le détachement dépend des OSP concernées et que la désignation des vices présidences est l'affaire du CLP. Il regrette que nous devions nous adresser à l'administration pour résoudre nos problèmes qui concernent l'entièreté de la représentation du personnel. Compte tenu de sa nouvelle désignation en tant que Président du CCP, il demande à l'assistance de bien vouloir entériner le remplacement de son propre demi détachement au CLP par un demi détachement au CCP.

Mme Iacobelli constate que le détachement de Mme Pretzenbacher est une affaire de la FFPE qui a été réglée au niveau de l'OSP. Elle constate également que la procédure pour harcèlement a été entamée après la décision d'exclusion de l'intéressée.

M. Sebastiani remarque que nous ne pouvons pas accepter qu'une décision politique d'une OSP soit paralysée par une plainte pour harcèlement ou laisser M. Chêne décider du sort des désignations des vice-présidents du CLP et du CCP.

M. Mazza est d'accord sur le fait que nous ne pouvons pas laisser la DG ADMIN décider à notre place sur les détachements et les vice-présidences. Il pense que nous devons assumer le vote.

M. Andreone pense qu'il ne désire pas se mêler des affaires des autres et demande une suspension de séance. Après la suspension de séance, M. Andreone indique que son OSP est d'accord pour procéder au vote.

Le remplacement de la vice-présidence de Mme Pretzenbacher au CLP par Mme Ute Bolduan est accepté par un vote de 17 voix pour et 3 voix contre. La suppression de la vice-présidence de Mme Pretzenbacher au CCP est refusée avec un vote de 14 voix pour et 6 voix contre, la majorité des deux tiers étant nécessaire pour les désignations au CCP.

Il n'y a pas de vote sur le détachement de Mme Pretzenbacher.

Le changement pour M. Sebastiani est adopté sans vote.

M. Perez Escanilla remarque que si dans une direction générale une personne était mutée d'office alors qu'une procédure pour harcèlement était engagée, les OSP seraient les premières à protester. Il demande à la FFPE de changer d'avis.

M. Andreone rappelle que les détachements ainsi que les désignations aux vice-présidences doivent passer en CCP pour information.

La Présidente conclut que le retrait de la vice-présidence de Mme Pretzenbacher au CLP au profit de Mme Bolduan est entériné. Elle souligne néanmoins que Mme Pretzenbacher reste membre du CLP et du CCP où elle assume encore une vice-présidence. Elle constate également que le demi détachement de M. Sebastiani du CLP vers le CCP est entériné.

**5. Fermeture de l'économat « Delhaize »**

**6. Politique de mobilité pour le personnel de Bruxelles**

**7. Comités paritaires dépendants du CLP**

**8. Divers**

Etant donné que les membres du bureau du CLP doivent quitter la réunion pour aller à Luxembourg assister à la démonstration de la BEI, la Présidente indique que tous les points non traités sont reportés à une réunion ultérieure.

Jacqueline ESCALE  
Secrétaire